

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

-----  
SECRETARIAT GENERAL  
DU GOUVERNEMENT  
-----

REPUBLIQUE DU CONGO

Unité-Travail-Progrès  
-----

Décret n° 2023 - 93 du 24 mars 2023  
portant nomination du président du comité de direction du centre  
hospitalier et universitaire de Brazzaville

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 008/87 du 7 février 1987 portant création d'un centre hospitalier et universitaire ;

Vu la loi n° 2-2018 du 5 février 2018 déterminant les modalités de nomination aux hauts emplois et fonctions civils et militaires ;

Vu le décret n° 88/622 du 30 juillet 1988 portant organisation et fonctionnement du centre hospitalier et universitaire de Brazzaville ;

Vu le décret n° 2002-369 du 30 novembre 2002 fixant les attributions et la composition des organes de gestion et de tutelle des entreprises et des établissements publics ;

Vu le décret n° 2009-402 du 13 octobre 2009 relatif aux attributions du ministre de la santé et de la population ;

Vu le décret n° 2018-268 du 2 juillet 2018 portant organisation du ministère de la santé et de la population ;

Vu le décret n° 2021-300 du 12 mai 2021 portant nomination du Premier ministre, chef du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2022-1850 du 24 septembre 2022 portant nomination des membres du Gouvernement ;

En Conseil des ministres,

DECRETE :

**Article premier :** Monsieur Armand MOYIKOUA est nommé président du comité de direction du centre hospitalier et universitaire de Brazzaville.

Article 2 : Le présent décret, qui prend effet à compter de la date de prise de fonctions de monsieur Armand MOYIKOUA, sera enregistré et publié au Journal officiel de la République du Congo./-

2023 - 93

Fait à Brazzaville, le 24 mars 2023



Denis SASSOU-N'GUESSO.-

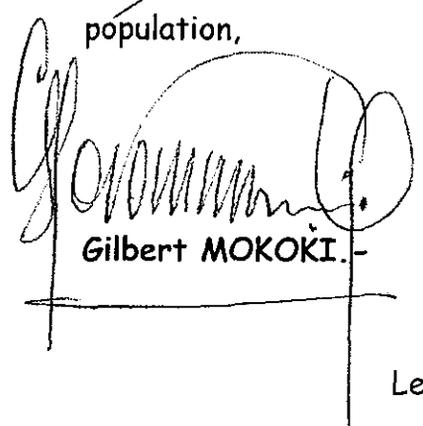
Par le Président de la République,

Le Premier ministre,  
chef du Gouvernement,



Anatole Collinet MAKOSSO.-

Le ministre de la santé et de la  
population,



Gilbert MOKOKI.-

Le ministre de l'économie et des  
finances,



Jean-Baptiste ONDAYE.-

Le ministre du budget, des comptes publics  
et du portefeuille public,



Ludovic NGATSE.-